



Lettre ouverte à Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Paris le 20 février 2009

Madame la Ministre,

L'intersyndicale des bibliothèques a pris acte de votre lettre du 11 février 2009 affirmant que l'Etat n'avait aucun projet de fusion des corps de la filière des bibliothèques avec ceux de la filière ITRF. Elle enregistre par là un engagement de l'Etat quant au maintien de la spécificité de la filière des bibliothèques. Mais, alertée par les projets de disparition de la sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique (DGES-SDBIS) dans le cadre du projet de réorganisation du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'intersyndicale des bibliothèques a rencontré celle du Ministère (MEN/MESR) pour discussion et échange d'informations.

En lutte depuis plusieurs mois aux côtés des personnels de l'Administration centrale contre ce projet ministériel déjà très avancé, l'intersyndicale du Ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MEN/MESR) précise qu'il s'agit en fait d'une véritable restructuration, dictée par les impératifs idéologiques de la révision générale des politiques publiques (RGPP) comme par une mise en application précipitée et brutale de la loi Liberté et responsabilité des universités (LRU).

Cette restructuration conduirait à la suppression de plus de 50 postes, sans sauvegarde des missions de service public et au détriment de la sécurité d'emploi des personnels. La plate-forme revendicative minimum de l'intersyndicale du MEN/MESR est donc claire : maintien des postes et des personnels à la centrale.

Dans le cadre de ce projet de restructuration, la sous-direction des bibliothèques en tant que telle disparaît de l'organigramme sans que les missions qu'elle assure retrouvent de façon satisfaisante un équivalent dans la nouvelle organisation prévue.

A l'issue de cette rencontre tenue le 11 février au Ministère, l'intersyndicale des bibliothèques, qui fédère l'ensemble des syndicats des personnels des bibliothèques, tient à attirer votre attention sur l'importance de ces missions et sur les graves dangers que constituerait leur amoindrissement ou leur éclatement pour l'ensemble de la filière des bibliothèques, c'est-à-dire pour le service public qu'elle rend et l'égal accès à la documentation qu'elle assure à ses multiples usagers sur l'ensemble du territoire.

Dans le contexte difficile d'une mise en œuvre de l'autonomie des universités voulue par la loi LRU, les bibliothèques ont encore plus besoin d'une structure d'appui forte et cohérente. En dépit de cette nécessité, sans avoir défini au préalable besoins, missions et moyens, votre projet ne prévoit que le dégraissage de la sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique au sein du ministère, avec scission entre aspects "stratégiques" et "opérationnels" jusqu'alors imbriqués par souci d'efficacité.

Sur les 23 postes actuels, les emplois plutôt "stratégiques" resteraient en centrale, regroupés avec ceux du bureau de l'Information scientifique et technique de l'actuelle Direction générale Recherche et de l'Innovation (DGRI) (6 postes aujourd'hui). Ils intégreraient une "Mission de l'Information scientifique et technique et du réseau documentaire" qui s'occuperait aussi des bibliothèques universitaires mais dont les attributions de pilotage restent floues. Ni ses missions, ni son poids ne sont précisés et on ignore toujours combien de postes de la sous-direction des bibliothèques et lesquels sont concernés. Les emplois plutôt "opérationnels" seraient pour leur part transférés à l'ABES de Montpellier, sans précision non plus sur le nombre de postes concernés, ni réflexion suffisante sur les structures et les réels moyens de cette agence technique. Quant aux autres, ils pourraient être "accompagnés" dans ce qui s'apparente beaucoup à une opération de désherbage sauvage.

Il est donc clair que, quels que soient les arbitrages et discussions en cours, la structure forte dont tous les collègues ont besoin en ces temps de transition ne sera plus présente que de manière partielle et en tout cas éclatée, de façon particulièrement contre-productive, entre une "Mission de l'Information scientifique et technique et du réseau documentaire" à la centrale dont l'efficacité sera très amoindrie faute de moyens de terrain et une "Agence" dédiée aux bibliothèques de l'enseignement supérieur dont l'efficacité ne sera pas pour autant renforcée faute de moyens de structure.

Cet affaiblissement d'ensemble est grave et lourd de dangers majeurs :

- le risque manifeste d'un creusement rapide des inégalités dans l'accès à la documentation entre quelques bibliothèques bien dotées par leur université de rattachement et les autres, sans qu'une structure centrale forte conserve les moyens de corriger les dérives ;
- le risque d'un émiettement des savoirs et des compétences entre unités ne disposant plus d'une structure de recours cohérente pour anticiper les évolutions, assurer pour tous les nécessaires adaptations à la modernité et mutualiser les actions.

Ces dangers sont trop graves pour laisser des cabinets décider en catimini, au mépris des personnels des bibliothèques et du sort de cette profession dans son ensemble.

L'intersyndicale des bibliothèques rejoint donc pleinement celle du MEN/MESR pour exiger le maintien en Administration centrale des missions et des postes qui les portent, dans le respect des personnels qui y sont en fonction et dont la mobilité ne pourrait s'exercer qu'en toute liberté dans le cadre normal des CAP.

Elle réclame que le projet de restructuration en cours soit suspendu et redéfini de façon cohérente et responsable dans un souci constant d'information transparente et en pleine concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière des bibliothèques, syndicats des personnels, associations professionnelles, structures et corps existants.

Elle appelle l'ensemble des personnels des bibliothèques à la plus extrême vigilance et à la mobilisation pour la sauvegarde d'un métier auquel nous sommes tous profondément attachés afin de pouvoir faire face aux défis à relever dans le cadre du service public.

Les deux intersyndicales expriment leur entière solidarité avec le mouvement en cours dans les universités et les organismes de recherche.

C'est pourquoi, nous nous adressons aujourd'hui directement à vous, Madame la Ministre, et vous demandons de bien vouloir recevoir sans attendre nos organisations syndicales sur l'ensemble des difficultés et des questions que nous soulevons dans ce courrier.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour les organisations CFDT, CGT, FO, FSU, UNSA,



Claude MARCHAND
SGEPEN AC CGT
Pour l'intersyndicale de la Centrale



Arlette LEMAIRE
Secrétaire générale du SNASUB-FSU
Pour l'intersyndicale des Bibliothèques

Contacts :

Pour l'intersyndicale des Bibliothèques : SNASUB-FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 LES LILAS
Tél. 01 41 63 27 51 / 01 41 63 27 52 – Fax 01 41 63 15 48 – snasub.fsu@snasub.fr

Pour l'intersyndicale de la Centrale : SGEPEN AC CGT : sgpenac-cgt@education.gouv.fr
Claude Marchand : tél. 01 55 55 14 65